Les informations et résultats du tableau de frais sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas constituer un document à caractère contractuel. La consultation auprès d'un notaire permettra de compléter cette information.

Rappel de vos critères :

Dans le département Paris (75), vous avez fait l'Acquisition d'un bien bâti, financé Sans emprunt , pour un prix de 1 830 000 € .
Résultat de l'évaluation en date du vendredi 20 juin 2025.

Emoluments du notaire	**15 819 €**
Emolument proportionnel de vente	15 019 € (dont 3 004 € de TVA)
Copies et formalités (estimation)	800 € (dont 160 € de TVA)
Emoluments réduits en application de l'article A 444-175 du code de commerce	0 € (dont 0 € de TVA)
Droits dus au Trésor Public	**106 262 €**
Droits d'enregistrement	106 262 €
Coût lié à la publicité foncière (fichier immobilier)	**1 830 €**
Frais de publication de vente	1 830 €
Débours	**600 €**
Estimation des frais annexes	600 €
TVA	**3 164 €**
Montant de l'évaluation de la TVA (Trésor Public)	3 164 €
Montant total de l'évaluation des frais (Arrondi)	**127 700 €**

Répartition des frais
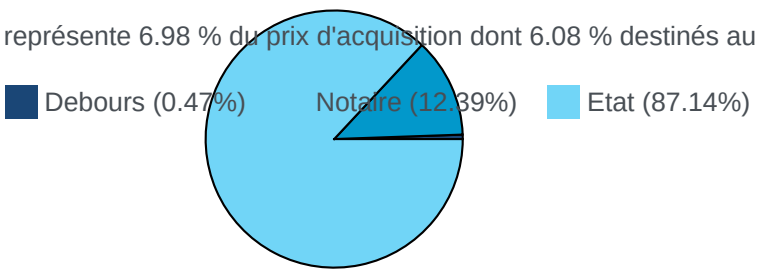
Le total des frais représente 6.98 % du prix d'acquisition dont 6.08 % destinés au Trésor Public.